

COMMENT DECLARER LES SALARIES EN ARRET TEMPORAIRE DE TRAVAIL AU COURS DU MOIS D'AVRIL 2020

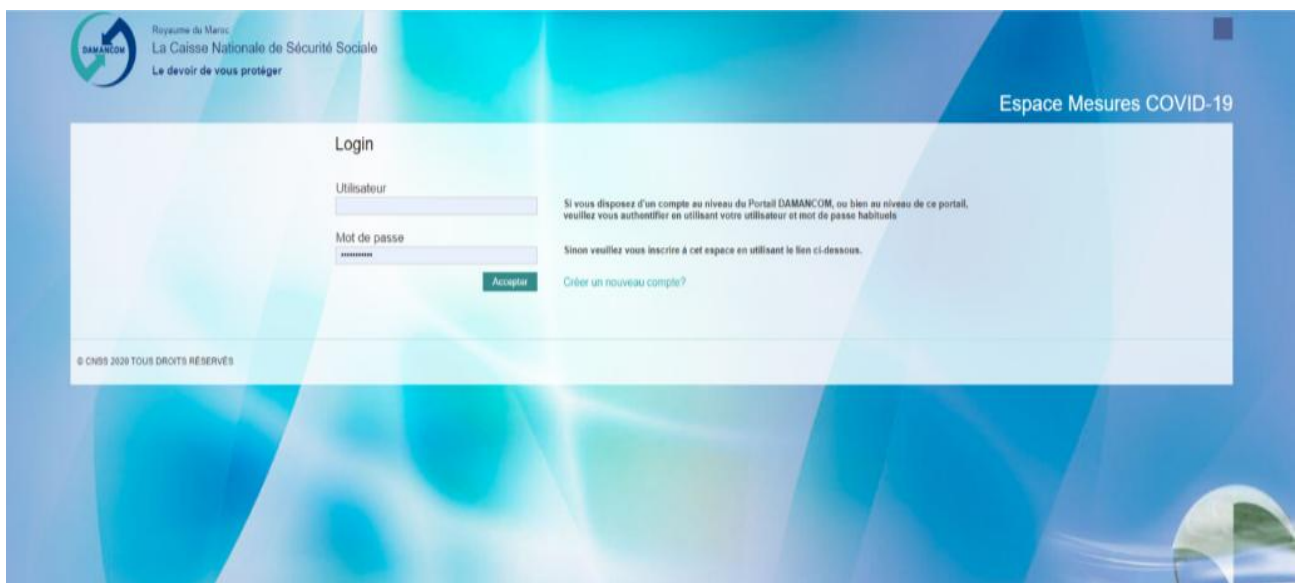
- Vous êtes une entreprise affiliée à la CNSS ;
- Votre entreprise est en difficulté suite aux effets induits par la pandémie COVID-19 et vérifie les critères prévus par le décret n° 2-20-331 adopté par le Conseil du Gouvernement le 24/04/2020.

➤ Le comité de veille économique a instauré une mesure qui octroie aux salariés, des entreprises en difficulté suite à la pandémie COVID-19, une indemnité forfaitaire.

Ce manuel a pour objet de décrire la procédure à suivre pour déclarer vos salariés, en arrêt partiel ou total de travail suite aux effets induits par la pandémie, sur le portail covid19.cnss.ma.

Etape 1 : Authentification de l'entreprise

- a) Entrer sur votre navigateur le nom du portail « **covid19.cnss.ma** »
- b) Introduire votre nom d'utilisateur et votre mot de passe de DAMANCOM, si vous avez déjà un compte DAMANCOM (votre login);
- c) Introduire votre nom d'utilisateur et votre mot de passe du portail du portail covid19.cnss.ma;
- d) Sinon, procéder à la création d'un compte sur ce portail et saisir votre nouveau login pour accéder au portail.



Royaume du Maroc
La Caisse Nationale de Sécurité Sociale
Le devoir de vous protéger

Espace Mesures COVID-19

Login

Utilisateur

Mot de passe

Accepter

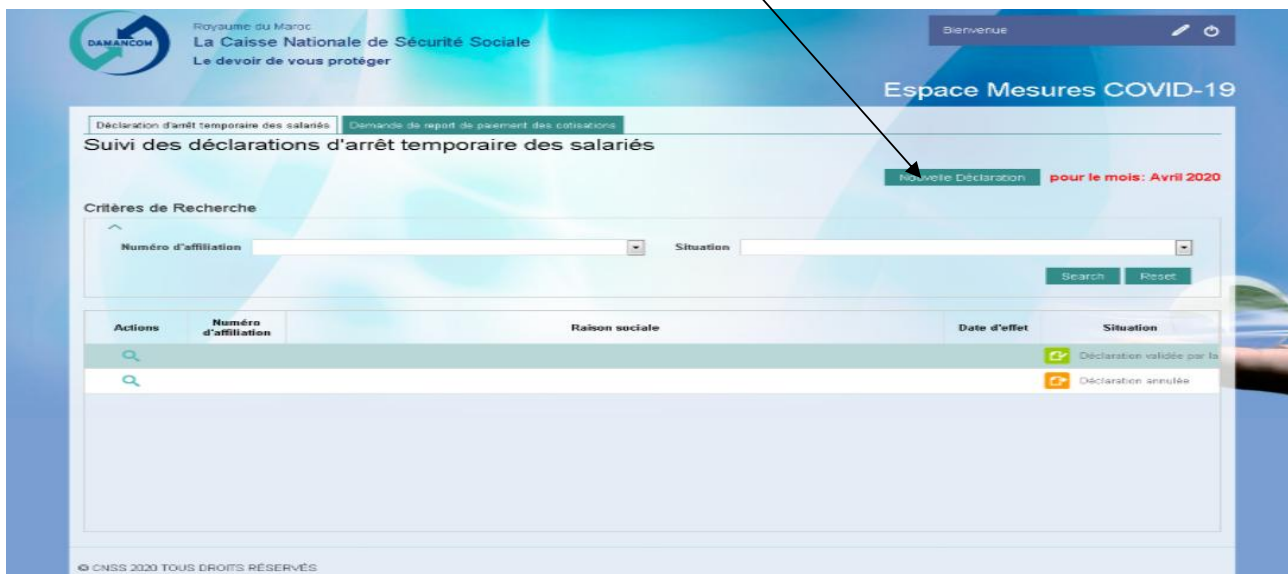
Si vous disposez d'un compte au niveau du Portail DAMANCOM, ou bien au niveau de ce portail, veuillez vous authentifier en utilisant votre utilisateur et mot de passe habituels.

Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur le lien ci-dessous:
Créer un nouveau compte?

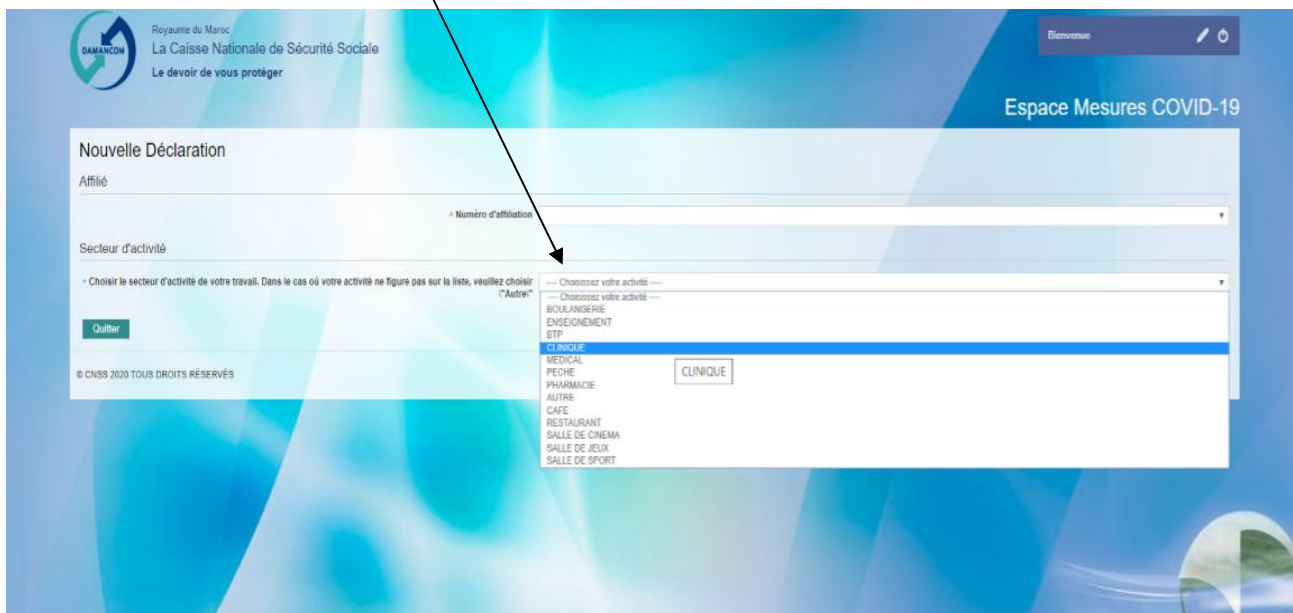
© CNSS 2020 TOUS DROITS RÉSERVÉS

Etape 2 : Introduction des données relatives à l'entreprise :

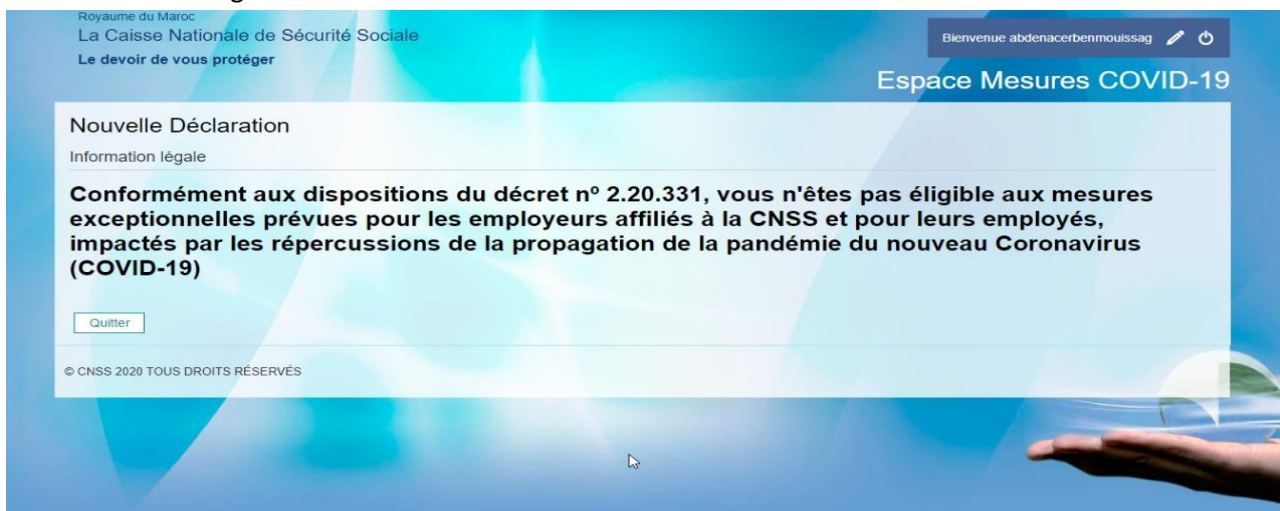
- a) Après l'identification, cliquez sur « nouvelle déclaration » ;



- a) Votre numéro d'affiliation et le nom de votre entreprise est affiché par le portail ;
b) Lorsqu'il s'agit d'un groupe d'affilié, sélectionner le numéro de l'affilié concerné sur la liste déroulante.
c) Sélectionnez votre activité sur la liste déroulante ;



d.1) Si votre activité figure sur la liste et n'ouvre pas droit à l'indemnité forfaitairele message suivant s'affiche :



d.2) Si l'activité de votre entreprise figure sur la liste et est suspendue suite à une décision administrative, procéder à la déclaration de vos salariés en arrêt temporaire de travail.

d.3) Si l'activité de votre entreprise ne figure pas sur la liste déroulante des activités :

- d.3.1) Choisir sur la liste déroulante des activités « AUTRE » et renseigner le libellé de votre activité ;
- d.3.2) Renseigner le taux de baisse de votre chiffre d'affaires et le nombre de salariés en arrêt temporaire de travail ;
- d.3.3) Saisir le niveau estimé de cette baisse ;
- d.3.4) Appuyer sur le bouton « Suivant »;
- d.3.5) Procéder à la déclaration des salariés en arrêt temporaire de travail.

Royaume du Maroc
La Caisse Nationale de Sécurité Sociale
Le devoir de vous protéger

Bienvenue

Espace Mesures COVID-19

Nouvelle Déclaration

Affilié

Numéro d'affiliation

Secteur d'activité

Choisir le secteur d'activité de votre travail. Dans le cas où votre activité ne figure pas sur la liste, veuillez choisir "Autre"

AUTRE

Secteur d'activité

1 Baisse du chiffre d'affaire de plus de 50% et nombre de salariés en arrêt temporaire de travail >= 500

2 Baisse du chiffre d'affaire de plus de 50% et nombre de salariés en arrêt temporaire de travail < 500

3 Baisse du chiffre d'affaire de plus de 25% et moins de 50%

4 Baisse du chiffre d'affaire de moins de 25%

Chiffre d'affaire

42

Quitter

Suivant

© CNSS 2020 TOUS DROITS RÉSERVÉS

Etape 3 : Déclaration des salariés en arrêt temporaire de travail :

a. Sélection des personnes en arrêt temporaire de travail

a.1 Cocher la case des salariés concernés,

a.2 Choisir la durée d'arrêt de travail,

The screenshot shows the 'Espace Mesures COVID-19' interface. At the top, it says 'Royaume du Maroc La Caisse Nationale de Sécurité Sociale Le devoir de vous protéger'. The main heading is 'Nouvelle déclaration d'arrêt temporaire des salariés du mois: Avril 2020'. Below this is a table with columns: 'Sélectionner', 'Nombre de quarts de mois d'arrêt', 'Numéro d'affiliation', 'Numéro d'immatriculation', 'Nom', 'Prénom', 'CNE', 'Passeport', and 'Carte de séjour'. There are five rows. The first four rows have checkboxes checked and dropdown menus for the number of quarters (2, 4, 3, 1 respectively). The fifth row has an unchecked checkbox and an empty dropdown. At the bottom left is a 'Quitter' button, and at the bottom right is a button labeled 'Afficher la liste des salariés sélectionnés'. A copyright notice '© CNSS 2020 TOUS DROITS RÉSERVÉS' is at the bottom left.

a.3 Cliquer sur le bouton « Afficher la liste des salariés sélectionnés », le portail affiche cette liste pour vérification.

b) Déclaration sur l'honneur

b.1) Le portail affiche la case « Déclaration sur l'honneur » et le bouton « Valider » étant désactivé,

b.2) Cocher la case « Déclaration sur l'honneur » pour accéder à la validation de vos déclarations

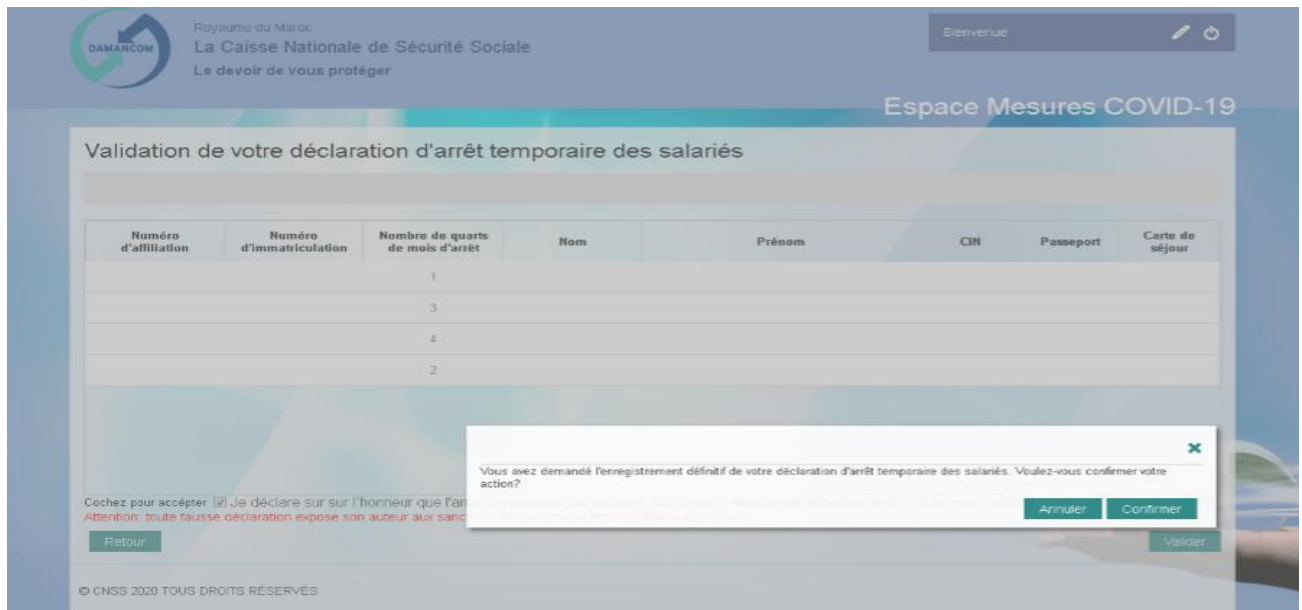
b.3) Le portail active le bouton « valider » ;

b.4) L'affilié a le choix de valider la liste ou de faire un « Retour » à l'étape précédente pour modifier sa déclaration.

The screenshot shows the 'Validation de votre déclaration d'arrêt temporaire des salariés' interface. At the top, it says 'Royaume du Maroc La Caisse Nationale de Sécurité Sociale Le devoir de vous protéger'. The main heading is 'Validation de votre déclaration d'arrêt temporaire des salariés'. Below this is a table with columns: 'Numéro d'affiliation', 'Numéro d'immatriculation', 'Nombre de quarts de mois d'arrêt', 'Nom', 'Prénom', 'CIN', 'Passeport', and 'Carte de séjour'. There are five rows with values: 1, 3, 4, 2 in the 'Nombre de quarts de mois d'arrêt' column. At the bottom, there is a checkbox labeled 'Je déclare sur l'honneur que l'arrêt temporaire des salariés désignés ci-dessus est effectivement dû à la crise induite par la pandémie COVID 19'. Below this is a red warning: 'Attention, toute fausse déclaration expose son auteur aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.' At the bottom left is a 'Retour' button, and at the bottom right is a 'Valider' button. A copyright notice '© CNSS 2020 TOUS DROITS RÉSERVÉS' is at the bottom left.

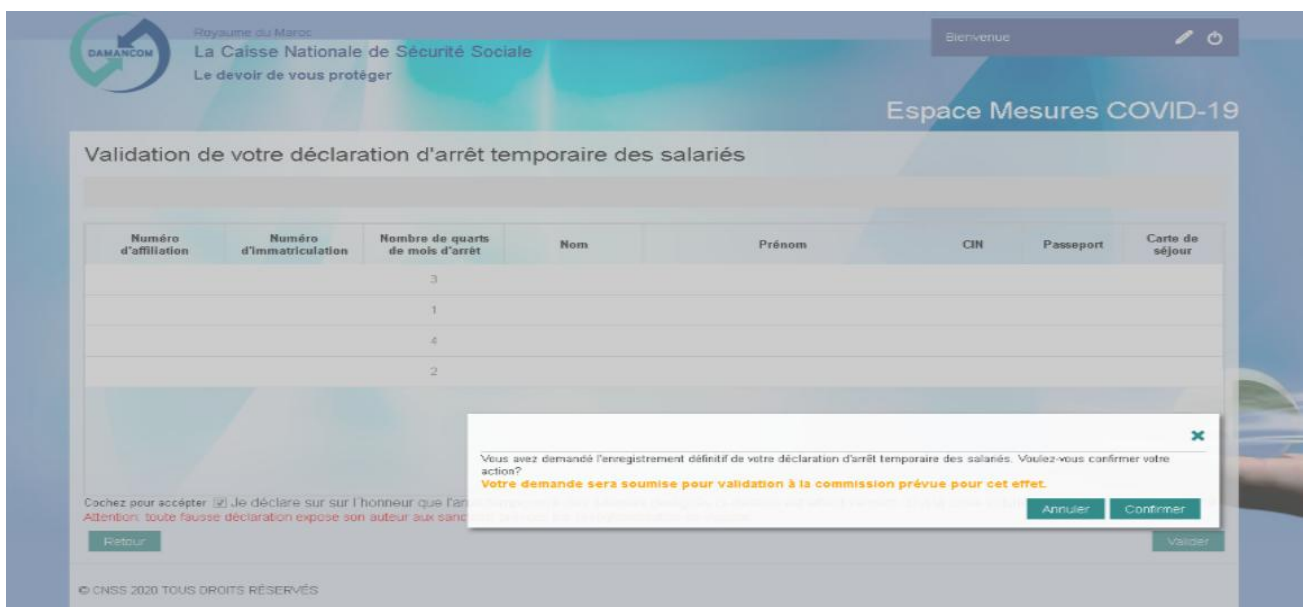
c) Confirmation de votre validation

- c.1) Après votre validation, un message de confirmation est affiché ;
- c.2) Si vous voulez rectifier votre déclaration, appuyer sur le bouton « annulation » ;
- c.3) Appuyer sur le bouton « confirmation » pour terminer votre déclaration.



Dans le cas où vous avez déclaré une baisse de chiffre d'affaires se situant entre 25% et 50%, ou bien un nombre de personnes en arrêt de travail supérieur à 500,

- Le portail affiche le message ci-dessous :



- Vous recevrez un mail vous informant de la suite réservée à votre demande par la commission prévue à cet effet.

Etape 4 : Suivi du traitement de votre demande

- d.1) Accéder au portail covid19.cnss.ma
- d.2) Le portail affiche votre numéro d'affiliation, le nom de votre entreprise et vous donne la situation de votre dossier;
- d.3) Lorsqu'il s'agit d'un groupe d'affilié, sélectionner le numéro de l'affilié concerné ou bien choisir sur la liste déroulante un état d'avancement particulier (le portail liste l'ensemble des affiliés dont le dossier est à cette étape);
- d.4) Cliquer sur la loupe pour afficher (ou exporter sur EXCEL)la liste des salariés déclarés en arrêt de travail.

